தவ<u>த்து</u>க் கொருவர்

கல்விக் கிருவர்

Lettre du CERCLE CULTUREL DES **PONDICHERIENS**

புதுச்சேரியர் கலை மன்ற

மடல்

Rédaction: M.Gobalakichenane

22 Villa Boissière, 91400 Orsay, France

Email: ggobal@yahoo.com

ISSN 1273-1048

Juin 2015

Organe de Liaison des Ressortissants de l'Inde exfrançaise: Pondichéry, Karikal, Mahé, Yanaon (et Chandernagor)

Une chanson populaire de KaNNadâssane

Les deux grandes épopées indiennes, le Mahâbhârata et le Râmâyanâ, sont bien connues du monde entier. Différentes versions de Râmâyanâ existent en plusieurs langues principales de l'Inde et même dans les pays du Sud-est asiatique, ainsi qu'au Tibet et en Chine (cf. LCCP nos.20 et 53). Certains épisodes du Mahâbhârata sont encore chantés à Maurice, à la Réunion et aux Antilles françaises, par la diaspora tamoule qui le fait sans en connaître la signification, car les descendants actuels ont oublié la langue tamoule ancestrale.

Plusieurs films ont été tournés en diverses langues indiennes sur ces deux épopées. Nous publions une chanson composée par le célèbre poète KaNNadâssane (கண்ணதாசன்) pour le film tamoul 'KarNane' (கர்ணன்) qui se passe pendant la scène finale du Mahâbhârata. Dans cette lutte ultime entre les Kauravas et les Pândavas, Arjuna hésite à tirer des flèches mortelles sur les Kauravas qui sont ses cousins. C'est alors que le Dieu Krishna (en tamoul KaNNane) l'exhorte à l'action : ses paroles constituent la 'Baghavad Gita'.

Le film relate que dans le camp adverse, KarNane, adopté enfant par les Kauravas, hésite à combattre ses frères Pândavas et est mortellement blessé alors que son chariot s'embourbe dans le sol. Krishna lui explique que ce qui doit advenir adviendra et que tout est de Son fait. Krishna est incarné à l'écran par N.T.Râmarâo, célèbre acteur télougou qui eut une carrière politique comme R. Reagan, devenant trois fois Ministre-en-Chef de l'Etat d'Andhra Pradesh, entre 1983 et 1995.

L'illustration est une capture du film (chanson de 4 min à l'adresse www.youtube.com/watch?v=QroxeC_HQ6k et dernière grande scène de 14 min M.Gobalakichenane à www.youtube.com/watch?v=6K9UgFkelyA).

உள்ளத்தில் நல்ல உள்ளம் உறங்காதென்பது வல்லவன் வகுத்ததடா, கர்ணா ! வருவதை எதிர்கொள்ளடா ! (உள்)

L'âme la plus pure ne peut dormir en paix, Ainsi l'a décidé le Très Haut, ô KarNâ(1)! Affronte ce qui arrive! (L'âme)

தாய்க்கு நீ மகனில்லை, தம்பிக்கு நீ **ച**ഞ്ഞ്ഞ്ഞിல്லെം (தாய்) ஊர் பழி ஏற்றாயடா, நானும் உன்பழி கொண்டேனடா, நானும் உன்பழி கொண்டேனடா ! (உள்)

Toi qui n'es pas le fils d'une mère, qui n'es pas l'aîné d'une fratrie, Qui assumes les péchés des autres,

Je les porte avec toi, Je les porte avec toi! (L'âme)

மன்னவன் பணி ஏற்கும் கண்ணமை பணி செய்ய உன்னடி பணிவானடா, கர்ணா ! மன்னித்து அருள்வாயடா, கர்ணா ! மன்னித்து அருள்வாயடா ! (உள்) Acceptant l'ordre du Roi, KaNNane(2) qui conduit ton char Se jetera à tes pieds, ô KarNâ! Pardonne et sois clément. KarNâ! Pardonne et sois clément!

(L'âme)

செஞ்சோற்று கடன் தீர்க்க சோராத இடம் சேர்<u>ந்த</u>ு வஞ்சத்தில் வீழ்ந்தாயடா, கர்ணா ! வஞ்சகன் கண்ணனடா, கர்ணா !

Par reconnaissance envers tes bienfaiteurs, tu as dû prendre le parti des 'Méchants',

Et tu es tombé dans le piège, ô KarNâ! C'est KaNNane le traître, ô KarNâ! C'est KaNNane le traître! (L'âme)

வஞ்சகன் கண்ணனடா ! (1) KarNâ = vocatif de KarNane, en tamoul (2) KaNNane = Krishna, en tamoul

> KaNNadâssane, Film 'KarNane', trad. par Bavâny et Câvéry

கண்ணதாசன், படம் 'கர்ணன்'

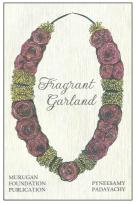
Les Tamouls à Maurice avant 1834

Le *2 Novembre 1834* est supposé marquer l'arrivée des immigrants Biharis à Maurice. Il s'agit de trente-six 'coolies' montagnards de la communauté Dhangar de Chota Nagpur. En fait, cette *date est incorrectement considérée comme le commencement de l'immigration indienne à Maurice*, car les Tamouls y étaient déjà depuis plus longtemps.

En effet, les Hollandais qui colonisèrent d'abord l'île de 1638 à 1712 amenèrent des esclaves Tamouls à Maurice, d'après un ancien recensement fait par eux. Selon A. Pitot, parmi les esclaves torturés et exécutés pour avoir mis le feu au Fort Henryk en 1695, se trouvait un certain Antoine de Malabar (entendre de Coromandel, au 17ème s.).

Lorsque les Français vinrent s'installer dans l'île, d'après P.R.Béranger, parmi la trentaine d'esclaves amenés d'Île Bourbon pouvaient se trouver également quelques Tamouls. Selon D.Napal et R.Sooriamoorthy, environ cent premiers contractuels, maçons et artisans charpentiers furent introduits à Bourbon et surtout à Maurice par le gouverneur général de Pondichéry Dumas en 1729. Ces travailleurs, engagés sur un contrat de trois pagodes par mois, nourriture exclue, arrivèrent à Maurice le 12 Mars 1729.

De 1730 à 1735, cent deux travailleurs Tamouls libres composés surtout de maçons et charpentiers furent amenés à Maurice avec quelques esclaves tamouls. La monnaie frappée à Pondichéry y fut introduite pour rassurer les contractuels tamouls. A l'arrivée du gouverneur Mahé de Labourdonnais le 4 Juin 1735, les Tamouls constituaient 33 % des non-Européens de l'Île. Ce gouverneur et ses successeurs amenèrent encore d'autres travailleurs tamouls dont plusieurs signèrent le contrat en tamoul. On peut citer ainsi Pragasan, Moutayen et Tambounaicken dont les contrats sont encore préservés, ce qui montre qu'ils étaient aussi instruits. Ces Tamouls érigèrent les premiers bâtiments en dur de Maurice dont les plafonds étaient montés comme au Tamilnadu. Ils avaient des Africains comme apprentis (la plupart étaient des catholiques). On leur alloua à l'Est de Port-Louis un territoire dit 'Camp des



Malabars' où ils élevèrent le premier temple en 1771. Les rues étaient baptisées au nom de Madras, Karikal, Velur, Trichinopoly. Pierre Crépin les décrit de la façon suivante : «c'est un peuple fort doux. Ils viennent de Pondichéry où ils se louent pour plusieurs années. Ils sont presque tous ouvriers...Leurs traits sont réguliers comme ceux des Européens. Ils sont assez sobres, fort économes et aiment passionnément les femmes. Ils sont coiffés d'un turban et portent une longue robe de mousseline, de grands anneaux d'or aux oreilles et des bracelets d'argent aux poignets... Il y en a qui se louent aux gens riches, en qualité de pions. C'est une espèce de domestiques qui fait toutes les commissions fort gravement. Ils portent pour marque de distinction une canne à la main et un poignard à la ceinture... Je n'en ai vu aucun qui voulût se livrer à l'agriculture.»

Des mots tamouls commencèrent à rentrer dans le créole en formation et la danse 'séga' fut influencée par la danse tamoule 'temmângu'((). Les menuisiers et charpentiers tamouls réparaient les vaisseaux qui permirent à Labourdonnais de prendre la ville de Madras en 1746, avec l'aide des marins tamouls également. Un charpentier nommé Mouttou avait été ainsi engagé pour trois pagodes par mois. Plusieurs Tamouls servirent également dans l'armée française. Les marins, pour la plupart musulmans, contribuèrent à la construction de la mosquée dans la banlieue Est, dont l'administration fut confiée à un Sobdar catholique nommé Ignace, originaire de Pondichéry qui, épousant une fille musulmane, se convertit à l'Islam.

En outre, des Tamouls arrivaient également de leur propre volonté, comme commerçants et bijoutiers pour exercer leur métier très lucratif à Port Louis. Plusieurs d'entre eux devinrent de riches propriétaires dès les années 1770, comme le nommé D.Pitchen qui possédait environ 160

acres dans la capitale, Pamplemousses et ailleurs. Certains possédaient aussi des esclaves. Parmi ces illustres commerçants, on peut citer N.Arlanda, P.Sandapa et Z.Nallétamby.

Une Compagnie de 50 soldats tamouls sous les ordres du Capitaine Vîrâssamy (விராசாமி) était basée dans l'île en 1780. Le gouverneur Souillac écrit à son propos : «L'excellente conduite du Sieur Virâssâmy depuis qu'il sert dans cette colonie, la manière dont il conduit la Compagnie des cipahis de l'Inde avec laquelle il est venu ici depuis la prise de Pondichéry [en 1778], les éloges que lui a donnés M.de Bellecombe, Commandant général des Etablissements français dans l'Inde nous engagent à lui donner des marques de satisfaction...». Sa carrière est décrite de la façon suivante : «En 1779, il commande un détachement de 50 cipayes envoyés à l'Île de France. Il est nommé en 1780 Capitaine de la Compagnie des Cipayes de cette île. En 1784, il est désigné comme Aide-Major du bataillon des cipayes. En 1785, il est nommé Soubédar ou Capitaine indien et en 1792, il obtient le grade de Lieutenant-Colonel en récompense de ses bons services.»

Lorsque les Britanniques envahirent l'Île de France en 1810, des Tamouls appartenant aux corps de 'Madras Engineers' et de 'Madras Native Infantry Battalion' prirent part dans cette invasion. Un tableau dépeignant ces Tamouls foulant le sol de Port Louis se trouve, d'après R.Sooriamoorthy, au 'Naval Museum' de Londres. Le premier gouverneur Farquhar leur exprimera ses remerciements publics. Plusieurs Tamouls qui résidaient déjà dans l'île au moment de la conquête comme D.Pitchen, D.Chavrimoutou, Gnanapragasen, Arékion, P.Sandapa, M.Rayerou, S.Sinnatamby, L.Mouttou et P.Arlanda, signèrent leur allégeance à la couronne britannique, la plupart en caractères tamouls. Le gouverneur Farquhar qui appartenait au corps de 'Madras Civil Service' nomma au Trésor Rungapah comme caissier et L.Nallatamby comme caissier en second. Il autorisa Sinnapoulé Maléapa à exercer sa profession de docteur. Il est à noter qu'à cette époque les Britanniques employaient les Tamouls seulement comme leurs collaborateurs dans l'administration.



Pyneesamy PADAYACHY

Après la conquête britannique de nombreux Tamouls vinrent à Maurice (ancien nom redonné à l'Île de France), surtout de Madras, Pondichéry, Tranquebar, Tanjaour, Mayavaram et Cuddalore. Plusieurs devinrent de grands propriétaires de plantations comme Vellivel Annasamy qui acheta le champ sucrier 'Bon Espoir' en 1827 (dans lequel il érigea une pagode). Le célèbre Rama Tiroumoudy Chettiyar (நாமா திருமுடி செட்டியார்) en devint le copropriétaire.

Les Tamouls furent les premiers Indo-mauriciens à occuper des postes politiques. Ainsi, V.Annasamy fut nommé membre du Comité Colonial en 1827, M.Savérimoutou créa l'Académie Coloniale en 1833 pour l'éducation des Tamouls et gens de couleur qui devaient devenir plus tard des personnalités importantes de la société mauricienne.

Le premier groupe d'agriculteurs tamouls vint de Madras en 1825 pour travailler dans le champ sucrier 'Haute Rive'. Un deuxième groupe d'environ 500 travailleurs tamouls le suivit en 1829. Se rebellant contre l'obligation de travailler et d'être logés dans des conditions d'esclaves, certains préférèrent retourner à Madras, ce qui obligea la plantocratie à payer des salaires corrects et à fournir suffisamment de riz, tamarin et céréales. Ce fut l'origine des 'indiens engagés' à Maurice, sur de nouvelles bases régulières à partir de 1834.

A la lumière de ces faits rappelés, il ne faut donc pas considérer le 2 novembre 1834 comme le début de l'immigration à Maurice. C'est historiquement faux. Si certains comme B.Ramlallah ignoraient les événements antérieurs lorsqu'ils firent des prières le 2 Novembre, cette erreur ne doit pas être répétée. Cette date étant déjà officiellement un jour férié, il faudrait la nommer de façon plus juste 'Jour de Commémoration de l'Immigration d'Engagés'.

Extraits du 'Fragrant Garland' par Pyneesamy Padayachy

Jean Lepetit chercheur-historien inconnu Sa redécouverte du Journal d'Anandarangapillai ignorée par les Français!

Depuis la découverte des copies du Journal tamoul d'Anandarangapillai par Arthur Gallois Montbrun et Edouard Ariel en 1846-1850, de nombreuses études ont été publiées. Ce sont les Britanniques - du Gouvernement de Madras de la fin du 19ème siècle - qui se sont montrés intéressés d'abord, probablement pour comparer les événements rapportés par ce Pondichérien avec ceux trouvés dans les publications de leurs compatriotes historiens tels que R.Orme, J.Welsh et M.Wilks. Rappelons ici que c'est l'étude de H.Dodwell qui a permis la réhabilitation de Dupleix et, par conséquent, l'érection de sa statue à Pondichéry (lieu de gloire) et à Landrecies (lieu de naissance).

Les Britanniques sont suivis plus tard par le gouvernement français de Pondichéry qui, avec l'aide de R.Dessigane entreprend la publication de l'édition tamoule, effort continué après le transfert *de facto* des Comptoirs français à l'Union Indienne (1^{er} novembre 1954).

Parmi les Français, J.Vinson, après avoir traduit quelques pages tamoules de ce Journal pour exemple, publiera en 1894 des extraits relatifs à Mahé de Labourdonnais. Plus récemment, P.Bourdat a publié la traduction française de quelques extraits choisis de l'édition anglaise.

Lors de la réimpression de la version anglaise en 1985, quelques articles ont paru dans les journaux locaux de Pondichéry sous la signature de David Annoussamy et la nôtre. Au grand regret des spécialistes de l'Inde française, le Journal d'Anandarangapillai n'est toujours pas publié en intégralité en français.

Ayant pu comparer, dès les années 1980, les douze volumes anglais et les huit volumes tamouls existant alors avec les quatorze registres manuscrits (Mss.In.144 à 154 bis) dus à E.Ariel et conservés à la Bibliothèque Nationale de France, nous avons révélé la présence de nombreux passages inédits en tamoul. Nous avons donné les traductions de quelques extraits dans les 'Lettres du Cercle Culturel des Pondichériens' (LCCP), selon les thèmes traités(1).

Cependant, il y a une vingtaine d'années, nous avons trouvé quelques indices permettant de penser qu'une personne de la Métropole avait étudié à fond, dès 1960, l'ancienne édition anglaise de douze volumes et tiré des conclusions importantes pour la période 1736-1761, tout en soulignant l'importance particulière de ce Journal pour l'histoire de France. En effet, dans l'un des exemplaires (jeté au rebut en raison de ses feuilles jaunies tombant en poussière) sur lequel il avait travaillé, nous avons remarqué des annotations faites d'une belle écriture régulière. Travaillant sur le même sujet depuis les années 1980, nous avons multiplié nos efforts pour en identifier l'auteur(e). Quelques nouveaux indices nous ayant permis de trouver Jean Lepetit comme auteur le plus probable, nos nombreux courriers et appels téléphoniques basés sur ce nom n'ont encore donné aucun résultat précis.

Ces recherches de l'auteur, commencées vers mi-1990, avancent donc lentement pendant que nous continuons à travailler aux publications tamoules du 'Journal Etendu' – avec les nombreux passages encore inédits - pour les années cruciales 1751-55, soit quatre volumes pour les quatre années tamoules Prajôtpathi, Ângirasa, Srimuga et Bhava. Les trois premières sont sorties respectivement en 2005, 2006 et 2008, et la quatrième, beaucoup plus difficile à réarranger et lire, est maintenant en préparation.



Exemple d'écriture de Jean Lepetit

Sur Internet, on trouve de très nombreux Lepetit et Le Petit. Mais tous nos contacts étant restés infructueux, toute suggestion permettant d'identifier et de localiser ce chercheur-historien est bienvenue.

(1) En 1997, en nous basant sur un Journal écrit par le fils d'un contemporain de Dupleix et d'Anandarangapillai, nous avons soutenu un mémoire de DEA à l'Université de Nantes, sous la direction du Professeur Jacques Weber.

M.Gobalakichenane